

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	250 906		250 906	231 705		19 201	8.29
Chiffre d'affaires NET	250 906		250 906	231 705		19 201	8.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				15 928		15 928	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56	5		51	965.65
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			250 962	247 638		3 324	1.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			233 880	231 241		2 639	1.14
Impôts, taxes et versements assimilés			443	444		2	0.34
Salaires et traitements			6 208	5 503		704	12.80
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 190	7 331		141	1.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	111		102	92.43
Total des Charges d'exploitation (II)			247 728	244 630		3 098	1.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 233	3 008		226	7.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 233		3 008	226	7.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		313		135	178	131.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		313		135	178	131.85
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		313		135	178	131.85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		485		451	34	7.54
Total des produits (I+III+V+VII)		250 962		247 638	3 324	1.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		248 526		245 216	3 310	1.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		2 435		2 422	14	0.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	30 643	12 188	18 455	19 682	1 227	6.23	
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	66 561	47 197	19 365	9 749	9 615	98.63	
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	25 649		25 649	25 649				
Autres immobilisations financières								
Total II	122 854	59 384	63 469	55 081	8 388	15.23		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	59 911	11 849	48 062	37 916	10 146	26.76	
	Autres créances	3 397		3 397	799	2 598	325.34	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	6 570		6 570	6 198	371	5.99		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	69 878	11 849	58 029	44 913	13 116	29.20		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	192 732	71 234	121 498	99 994	21 504	21.51		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

25 649

AGECI SAINTE BAUME

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2023	12 30/06/2022	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000	3 000		
	Réserves				
	Réserve légale	300	300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	30 100		30 100	
	Autres réserves				
	Report à nouveau		27 679	27 679	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 435	2 422	14	0.56
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	35 836	33 400	2 435	7.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 231	14 338	6 107	42.59
	Concours bancaires courants	33 491	33 991	500	1.47
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 468	3 468	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 870	3 662	19 209	524.59
	Dettes fiscales et sociales	17 063	11 135	5 928	53.24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	4 008		4 008	
	Total IV	85 662	66 593	19 069	28.63
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		121 498	99 994	21 504	21.51

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

85 662 66 593

**« 26 RUE DE L'ETOILE »
SARL au capital de 3.000 euros
Siège social : 26, rue de l'Etoile
75017 PARIS
RCS PARIS B 750 860 199**

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2023**

Chers associés,

En ma qualité de Gérant de la société « **26 RUE DE L'ETOILE** » je vous ai convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de vous présenter mon Rapport de Gestion sur les comptes de la société, pour l'exercice social clos le **30 JUIN 2023**.

Vous serez invités à statuer sur ces comptes au moyen des résolutions qui vous seront soumises au cours de l'assemblée générale réunie à cet effet.

Je vous rappelle que je vous ai adressé, ou remis en mains propres contre décharge, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, dans les délais statutaires.

Il m'appartient de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, les opérations de gestion de l'exercice écoulé, dans les termes ci-après exposés.

SUR LES COMPTES DE LA SOCIETE AU 30/06/2023 :

METHODES D'EVALUATION :

Je vous précise que les comptes annuels ont été établis selon les usages professionnels et les règles comptables en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes ont été également arrêtées en fonction des règles comptables nationales en vigueur.

Les principes de prudence et de sincérité ont été respectés.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES POUR
L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2023 :**

Je vous rappelle que notre société poursuit son activité de fourniture de services aux entreprises, notamment par la mise à disposition de bureaux professionnels, dans le cadre de conventions de location ou de sous location de bureaux.

Au cours de l'exercice social clos le **30 juin 2023** la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de **250.906 euros, contre 231.705 euros au cours de l'exercice précédent**



Ce montant est en hausse de 19.201 €, hors taxes, par rapport à celui de l'exercice 2022. Cette augmentation résulte tant de la présence de locataires nouveaux que du réajustement annuel des loyers en fonction de la variation de l'Indice des Loyers Commerciaux.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 250.962 euros.

Les charges d'exploitation enregistrées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

	Exercice écoulé	Exercice précédent
Achats de marchandises	0 €	0 €
Autres achats et charges externes	233.880€	231.241€
Impôts, taxes et versements assimilés	443€	444€
Cotisations personnelles de l'exploitant	6.208€	5.503€
Dotations aux amortissements et aux provisions	7.190€	7.331€
Dotations aux provisions sur actif circulant	0 €	0 €
Autres charges	8€	111 €

Le total des charges d'exploitation s'élève à **247.728 euros** pour l'exercice alors qu'il était de **244.630 euros** en 2022.

Ainsi que vous l'aurez constaté, le niveau des charges d'exploitation a augmenté en raison de la hausse significative du poste « Autres charges et charges externes ».

La bonne maîtrise des charges d'exploitation a permis de réaliser un résultat légèrement bénéficiaire.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un résultat bénéficiaire de **3.233 euros** pour l'exercice écoulé, contre **3.008 euros** pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est positif à hauteur de **3.233 euros**.

Le résultat net après impôt sur les sociétés est un bénéfice de **2.435 euros**, contre **2.422 euros** pour l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice, soit **un bénéfice de 2.435 euros**, ainsi qu'il suit :

- Au poste « **AUTRES RESERVES** » qui se trouverait ainsi porté à **32.535 euros**.



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE :

Le projet de ravalement de la façade de l'immeuble qui abrite les locaux de notre société n'a pas reçu de réponse favorable à ce jour.

EVOLUTION ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société devrait maintenir, pour l'exercice en cours, un taux d'occupation satisfaisant et générer un léger profit.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche et développement n'a été entreprise par la société pendant l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation, ni aucune filiale.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, le montant global des dépenses et charges somptuaires doit être porté à la connaissance de l'assemblée des associés.

Je vous informe qu'aucune dépense n'a été faite à ce titre.

REMUNERATION DU GERANT

Je vous confirme mon accord pour poursuivre mes fonctions de gérant sans être rémunéré, pendant l'exercice en cours, comme cela est le cas depuis la création de la société.

Je perçois, cela va de soi, un remboursement par la société des frais professionnels que je suis amené à exposer dans le cadre de l'exercice de mes fonctions de gérant.

CONVENTIONS REGLEMENTEES ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

Le Gérant ou, s'il en existe un, le Commissaire aux comptes, présente à l'assemblée ou joint aux documents communiqués aux associés en cas de consultation écrite, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son gérant ou l'un de ses associés. L'assemblée statue sur ce rapport.

Aucune convention de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2023.



RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les projets de résolutions qui vous sont soumis, correspondent à mes propositions.

J'espère qu'ils auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Juin 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JJT', enclosed within a large, sweeping oval stroke.

Le Gérant
Jean-Jacques TOUBOUL

« 26 RUE DE L'ETOILE »
SARL au capital de 3.000 euros
Siège social : 26, rue de l'Etoile
75017 PARIS
RCS PARIS B 750 860 199

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 15 NOVEMBRE 2023.

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE QUINZE NOVEMBRE
A DOUZE HEURES**

Les associés de la société **26 RUE DE L'ETOILE**, SARL au capital de 3.000 euros, dont le siège social est 26 rue de l'Etoile à PARIS (75017), se sont réunis au siège social sur convocation du Gérant.

Monsieur Jean-Jacques TOUBOUL préside la séance en sa qualité de Gérant de la société.

Le Président de séance constate que sont présents à l'assemblée :

Monsieur Jean-Jacques TOUBOUL

Titulaire de :

QUARANTE-SIX PARTS :

46 PARTS

Monsieur Gérard BOIARDI

Titulaire de :

TRENTE PARTS :

30 PARTS

La société X L CO

Représentée par M. Xavier LOUY

Titulaire de :

DOUZE PARTS :

12 PARTS

La société FLORIS FILMS

Représentée par M. Dominique TUPIN

Titulaire de :

DOUZE PARTS :

12 PARTS

TOTAL : CENT PARTS

100 PARTS

Correspondant à l'intégralité des parts souscrites en représentation du capital social.

L'ensemble des associés présents ou représentés possédant l'intégralité du capital social l'assemblée peut donc valablement délibérer sur les questions figurant à son ordre du jour.

Puis, le Président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ↳ **Rapport de gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 30 juin 2023,**
- ↳ **Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2023,**
- ↳ **Quitus au Gérant pour sa gestion pendant l'exercice écoulé,**
- ↳ **Affectation et répartition du résultat de l'exercice,**
- ↳ **Pouvoir.**

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- les lettres de convocations des associés ;
- le bilan, le compte de résultat et les annexes de la société 26 RUE DE L'ETOILE pour l'exercice écoulé ;
- le Rapport de gestion sur les comptes de la société, au 30/06/2023 ;
- le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'assemblée des associés.

Les documents ci-dessus mentionnés ont été adressés aux associés 15 jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

Les associés ayant été convoqués et informés sur les comptes de l'exercice écoulé selon les dispositions légales et statutaires, et ayant pris connaissance du rapport de gestion, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont soumises au vote de la collectivité des associés.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, connaissance prise du rapport de gérance sur les comptes annuels de la société 26 RUE DE L'ETOILE, pour l'exercice social clos le **30 juin 2023**, approuvent les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés.

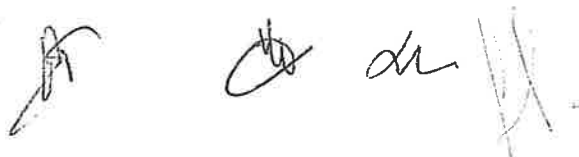
L'assemblée donne au Gérant de la société 26 RUE DE L'ETOILE, Monsieur Jean-Jacques TOUBOUL, quitus entier et définitif de sa gestion durant cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par les associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 30 juin 2023, soit un **bénéfice de 2.435 euros**, ainsi qu'il suit :

- Au poste « **AUTRES RESERVES** » qui se trouve ainsi porté à **32.535 €**.



Cette résolution mise aux voix est adoptée par les associés présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte de l'absence de rémunération du gérant de la société pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par les associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Gérant de la société, Monsieur Jean-Jacques TOUBOUL, pour l'accomplissement de toutes les formalités consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par les associés présents.

ooooo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés, après lecture.

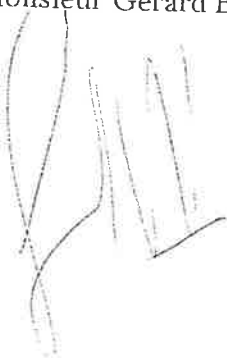


Le Gérant et Associé :
Monsieur Jean-Jacques TOUBOUL



La société X L CO
..... M. Xavier LOUY

Monsieur Gérard BOLARDI



Les Associés :



La société FLORIS FILMS
M. Dominique TURPIN